

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Antrik SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 10.12.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **06.02.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Madeleine Wiedmer, liquidatrice, cours des Bastions 15, 1205 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée des actifs conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Etude Delessert et Comte, Notaires
1204 Genève

(02058864)